

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon sans huile 4010  
violet  
**Mise à jour :** 30.11.2020  
**Date d'édition :** 30.11.2020

**Version (Révision) :** 19.0.0 (18.0.1)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Encre à tampon sans huile 4010  
violet (15010650008038)  
Identifiant unique de formulation (UFI): 97S9-KKV3-8XE4-RUWG

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

Encre à tampon industriel

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Stefan Kupietz GmbH & Co. KG  
Chemische Fabrik

**Rue :** August-Wilhelm-Kühnholz-Str. 9

**Code postal/Lieu :** 26135 Oldenburg

**Téléphone :** +49(0)441/20 69 50

**Télécopie :** +49(0)441 /20 69 520

**Contact pour informations :** E-Mail: info@kupietz.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre d'urgence de Poison +49-551-19240

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3 ; H412 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 3 ; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

###### Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

###### Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 2.3 Autres dangers

Aucune

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

C.I. ACIDE VIOLET 17; C.I. 42650 ; N°CE : 223-942-6; N°CAS : 4129-84-4

Poids : < 5 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Chronic 2 ; H411

##### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon sans huile 4010 violet  
**Mise à jour :** 30.11.2020  
**Date d'édition :** 30.11.2020

**Version (Révision) :** 19.0.0 (18.0.1)

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

##### **4.1 Description des premiers secours**

###### **Après contact avec les yeux**

Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin.

###### **En cas d'ingestion**

Boire beaucoup d'eau.

##### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

##### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

##### **5.1 Moyens d'extinction**

Aucune

##### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune

##### **5.3 Conseils aux pompiers**

Aucune

#### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

##### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Aucune

##### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Aucune

##### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

###### **Pour le nettoyage**

Éliminer mécaniquement absorber résidu avec matériel absorbant.

##### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Aucune

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

##### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune

##### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

###### **Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires.

**Classe de stockage (TRGS 510) :** 10

##### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune

#### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon sans huile 4010  
violet  
**Mise à jour :** 30.11.2020  
**Date d'édition :** 30.11.2020

**Version (Révision) :** 19.0.0 (18.0.1)

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

POLYETHYLENE GLYKOLS 200 - 400 ; N°CAS : 25322-68-3

Type de valeur limite (pays d'origine)  
: TRGS 900 ( D )

Paramètre : E: fraction inhalable  
Valeur seuil : 1000 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 8(II)  
Remarque : Y  
Version : 29.03.2019

GLYCEROL ; N°CAS : 56-81-5

Type de valeur limite (pays d'origine)  
: TRGS 900 ( D )

Paramètre : E: fraction inhalable  
Valeur seuil : 200 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 2(I)  
Remarque : Y  
Version : 29.03.2019

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect :** Liquide  
**Couleur :** violet  
**Odeur :** caractéristique

#### Caractéristiques en matière de sécurité

<b>État :</b>		Liquide	
<b>Point de congélation :</b>		Aucune donnée disponible	
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	( 1013 hPa ) ~	109 °C	
<b>Température de décomposition :</b>	>	200 °C	
<b>Point éclair :</b>	>	61 °C	Brookfield
<b>Température d'auto-inflammabilité :</b>		Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>		Aucune donnée disponible	
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>		Aucune donnée disponible	
<b>Pression de la vapeur :</b>	( 50 °C ) <	1100 hPa	
<b>Densité :</b>	( 20 °C ) ~	1,134 g/cm <sup>3</sup>	
<b>Test de séparation des solvants :</b>	( 20 °C ) <	3 %	
<b>pH :</b>	~	6,3	
<b>log P O/W :</b>		Aucune donnée disponible	
<b>Temps d'écoulement :</b>	( 20 °C ) ~	14 s	DIN gobelet 4 mm

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon sans huile 4010 violet  
**Mise à jour :** 30.11.2020  
**Date d'édition :** 30.11.2020

**Version (Révision) :** 19.0.0 (18.0.1)

**Seuil olfactif :** Aucune donnée disponible  
**Densité relative de la vapeur :** ( 20 °C ) Aucune donnée disponible  
**Vitesse d'évaporation :** Aucune donnée disponible  
**Aérosols inflammables :** Aucune donnée disponible.  
**Liquides comburants :** Aucune donnée disponible.  
**Propriétés explosives :** Aucune donnée disponible.

### 9.2 Autres informations

Les spécifications physiques représentent d. valeurs env. et se réfèrent aux solvants utilisés.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 ( C.I. ACIDE VIOLET 17; C.I. 42650 ; N°CAS : 4129-84-4 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 5000 mg/kg

#### Corrosion

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Paramètre : Corrosion cutanée/irritation cutanée ( C.I. ACIDE VIOLET 17; C.I. 42650 ; N°CAS : 4129-84-4 )  
Espèce : Lapin  
Résultat : Aucun érythème (rougeur). Pas de rougeur du tissu conjonctif.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Paramètre : Lésions oculaires graves/irritation oculaire ( C.I. ACIDE VIOLET 17; C.I. 42650 ; N°CAS : 4129-84-4 )  
Espèce : Lapin  
Résultat : Aucune modification de l'iris. Aucune opacité (0)

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon sans huile 4010 violet  
**Mise à jour :** 30.11.2020  
**Date d'édition :** 30.11.2020

**Version (Révision) :** 19.0.0 (18.0.1)

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson ( C.I. ACIDE VIOLET 17; C.I. 42650 ; N°CAS : 4129-84-4 )  
Espèce : Leuciscus idus (aunée dorée)  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson  
Dose efficace : 1 - 10 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h

##### Toxicité sur les microorganismes

Paramètre : EC50 ( C.I. ACIDE VIOLET 17; C.I. 42650 ; N°CAS : 4129-84-4 )  
Espèce : Toxicité bactérielle  
Dose efficace : > 100 mg/l  
Temps d'exposition : 3 h  
Évaluation : Toxicité bactérielle  
Méthode : OCDE 209  
Source : Toxicité bactérielle

### 12.2 Persistance et dégradabilité

En cas de versement appropriée dans des stations dépuración adaptées, biologiques des défauts ne sont pas à attendre.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Très haute mobilité dans le sol avec une tendance négligeable à l'abandon du sédiment.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon sans huile 4010

violet

**Mise à jour :** 30.11.2020

**Version (Révision) :** 19.0.0 (18.0.1)

**Date d'édition :** 30.11.2020

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Réglementations EU

##### Autorisations et limites d'utilisation

##### Limites d'utilisation

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3

##### Directives nationales

##### Classe risque aquatique (WGK)

Classification selon AwSV - Classe : 3 (Présente un très grave danger pour l'eau.)

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### 16.1 Indications de changement

03. Composants dangereux

#### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

#### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

#### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Voir section 2.1 (classification).

#### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

#### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.